

GAZETTE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

Numéro 1 – Mars 2018

DES RÉUNIONS D'INFORMATION POUR LES RÉFÉRENTS

L'aspirante polytechnicienne Clémence Lanfranchi a organisé des réunions à l'attention des référents le 21 février à Bar-sur-Aube, le 19 mars à Villy en Trodes et le 21 mars à Rosnay l'Hôpital.

Pour ceux qui n'auraient pas pu être présents, nous avons réalisé un Memento regroupant tous les conseils diffusés lors de ces réunions.



Photographie parue dans l'Est Eclair le 23 février suite à la réunion organisée à Bar-sur-Aube.

LE DISPOSITIF FAIT PEAU NEUVE

Avec **47 communes** adhérentes sur l'arrondissement de Bar-sur-Aube et Bar-sur-Seine et **215 référents** (anciennement voisins vigilants), la compagnie de gendarmerie de Bar-sur-Aube compte parmi les meilleures au niveau national concernant la mise en place du dispositif de Participation Citoyenne.

Cependant, les études réalisées récemment montrent un besoin de renouvellement du dispositif pour renforcer le lien privilégié qui doit exister entre la gendarmerie et les référents.

C'est pourquoi nous lançons notre premier numéro de la *Gazette de la Participation Citoyenne* qui paraîtra trimestriellement afin de vous informer des avancées du dispositif et diffuser des conseils préventifs.

« La sécurité est l'affaire de tous : des gendarmes, bien évidemment, mais également des citoyens que nous protégeons et qui, par leur vigilance, deviennent nos partenaires dans la lutte contre la délinquance. » – Chef d'escadron Lorane THOMAS

QU'EST-CE QU'UN RÉFÉRENT DE PARTICIPATION CITOYENNE ?

Citoyen choisi sur acte de volontariat, le référent de Participation Citoyenne est un voisin attentif à la vie de son quartier, qui souhaite renforcer la solidarité de voisinage et qui s'investit pour la préservation de la tranquillité dans sa zone d'habitation.

Ce n'est pas un espion, il ne surveille pas, ni ne patrouille. Il adopte simplement une posture de vigilance au quotidien et appelle le 17 pour signaler en temps et en heure des comportements qui lui paraissent suspects.



QUEL EST LE RÔLE D'UN RÉFÉRENT ?

Le référent de Participation Citoyenne a un rôle de communication, il s'agit d'informer et de créer du lien social. Pour cela, le référent peut :

- **Indiquer des faits** qui semblent inhabituels (passage d'individus, véhicules semblant en repérage, dégradations, ...) en composant le 17, seul numéro direct pour joindre la gendarmerie.
- **Relayer l'action de la gendarmerie** auprès de la population et favoriser la diffusion de conseils préventifs.
- Réaliser des **actes élémentaires de prévention** tels que la surveillance des logements temporairement inhabités (vacances, hospitalisation), ramasser le courrier des vacanciers, rendre visite aux personnes âgées, ...

Ainsi, le référent est un interlocuteur privilégié de la Gendarmerie : il reçoit des alertes SMS le prévenant des événements dans sa zone d'habitation et bénéficie d'une écoute attentive lorsqu'il signale un fait.

Nous contacter

Téléphone : 03.25.27.08.73

Mail :

cgd.bar-sur-aube@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Rejoignez-nous sur Facebook



Gendarmerie de l'Aube

4.8 ★★★★★ (48)

Organisme gouvernemental 6.1 K personnes aiment ça

Bienvenue sur la page officielle du GGD 10

J'aime

DYNAMISER LE DISPOSITIF : PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS !

Le constat qui ressort sur plusieurs communes est le manque de référents (il y a parfois un seul référent pour toute une commune).

Ainsi, n'hésitez pas à populariser le dispositif en en parlant à des gens de confiance. Faites-vous connaître en tant que référent afin, également, d'inciter vos voisins à vous partager tout renseignement permettant d'accélérer le travail des gendarmes.

COMPAGNIE DE GENDARMERIE DEPARTEMENTALE DE BAR-SUR-AUBE

2, rue Edouard Blaise
10 200 Bar-sur-Aube

